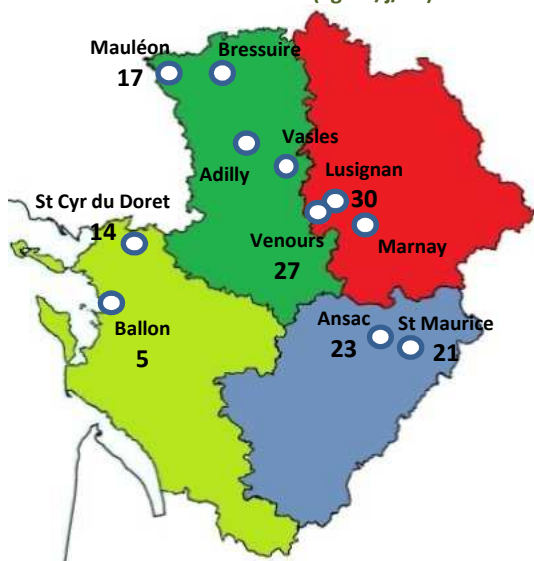


Un début de mise à l'herbe envisageable !

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)

SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 27 février 2022)



16 – Tusson	201 DJ
16 – Saulgond	199 DJ
16 – Montemboeuf	212 DJ
16 – La Couronne	218 DJ
17 – La Rochelle	238 DJ
17 – Saintes	240 DJ
79 – Bressuire	198 DJ
79 – Niort	212 DJ
79 – Melle	209 DJ
86 – Poitiers	202 DJ
86 – Montmorillon	195 DJ

CONSEIL PATURAGE

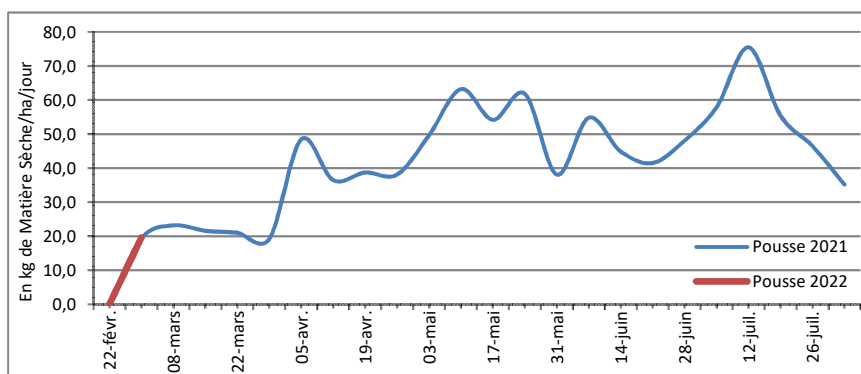
La météo de ces derniers jours est propice à un début de mise à l'herbe pour les animaux. Les 200°C jour base 1er février, repère de la mise à l'herbe des ovins, sont atteints sur tous les secteurs depuis ce week-end. Pour les bovins, il faut veiller à la portance des sols avant d'envisager leur sortie. Il est préférable de commencer par sortir les animaux plus légers tels que les génisses.

Rappel des repères à la botte des hauteurs d'herbe :

- herbe en bas du talon de la botte : hauteur de sortie de la parcelle (5 cm herbomètre)
- herbe en haut du talon : hauteur d'entrée (8 cm herbomètre)
- herbe à mi-mollet : hauteur maximim d'entrée (12 cm herbomètre)

CONSEIL FAUCHE

Pour favoriser la qualité de la repousse de l'herbe au printemps, un passage d'herse à prairie ou bien un déprimaage peuvent être envisagés. L'objectif de ces pratiques sera d'éliminer l'herbe hivernale pour permettre aux trèfles de se développer davantage et aux graminées de taller pour augmenter la densité de la prairie. Le fourrage récolté sera ainsi de meilleurs qualités. Au vu du cours des engrais cette année, le déprimaage permettra également un apport de fumure organique par les déjections des animaux.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares/UGB	30 ares /UGB	40 ares/UGB	50 ares/UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	45%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Emmanuel SAINSON (86) 06 58 59 74 20 - Pauline Gauthier (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE1 Agro-écologie
« développer l'autonomie fourragère et protéique »
avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe.



Partenaires :

